



Orthographe : renforcement et perfectionnement

INFORMATIONS

Stage court

Durée : 2 jours
soit 14 heures

En 2016 :
10 et 11 octobre

Lieu :
Parc Technologique
Universitaire - Bâtiment 3
2 RUE JOSEPH WETZELL
97490 SAINTE CLOTILDE

Frais de participation :
IP* : 392€
CE** : 630€
Comprenant petit déjeuner

**Nombre
participants** : 12
*(ouverture sous réserve d'un
nombre suffisant de candidatures)*

**Renseignement
& Inscription** :
SUFP
02.62.48.33.70
Préinscription en ligne
sufp@univ-reunion.fr

**Pièces à fournir
pour l'inscription** :

- Bulletin d'inscription complété
- 1 Curriculum Vitae
- 1 photographie d'identité portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- Attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire pour les usagers de la formation continue
- Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge de l'employeur

Public concerné

Cette formation accueille plus particulièrement un public de secrétaires médicales.

Objectifs

L'objectif principal de cette formation est d'améliorer son écrit dans le cadre de la pratique professionnelle : maîtriser la syntaxe, consolider les bases grammaticales et orthographiques. Cela passe par une réconciliation avec l'orthographe au travers d'exercices ludiques et pratiques.

Programme

- Maîtrise de l'écrit : règles spécifiques d'orthographe (accord des verbes, du participe passé et des adjectifs).
- Choix des temps de conjugaisons adaptés.
- Règles d'accord (singulier-pluriel, masculin-féminin).
- Règles grammaticales à travers l'étude des adverbes et les locutions adverbiales.
- Appropriation des termes de la correspondance professionnelle.

Méthodes pédagogiques et/ou spécifiques

La formation suit le schéma suivant :

La théorie : elle permet de comprendre les techniques et les savoir-faire des différents points du programme.

La préparation : les points de théorie sont mis en application dans des cas pratiques.

La pratique : la parole est donnée à chaque stagiaire.

L'observation : les participants suivent l'intervention de leurs collègues stagiaires et en tirent profit.

L'analyse : chaque participant bénéficie d'une analyse de ses interventions par les participants et l'animateur.

Sanction de la formation

La formation est validée par une attestation de formation.

*Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.

**Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.